



FICP Crédit Foncier, Fichage 2 fois de suite possible ?

Par **Lala2006**, le **03/08/2016** à **23:19**

Bonjour,
Je souhaite savoir si le Crédit Foncier peut nous ficher FICP 2 fois de suite, et ce pour le même dossier.
Notre appartement a été vendu aux enchères le 7/02/2013.
Nous avons été fiché en 2011 FICP et le défichage a été effectué automatiquement le 15 Juin 2016.
Il s'avère qu'en date du 15/07/2016, mon ex conjoint, coemprunteur à l'époque du crédit contracté avec le CF a reçu un courrier chez ses parents lui réclamant la somme de 5.900 € qui correspondrait à 2 échéances non réglées.
Après avoir pris contact avec le CF par téléphone, ils nous informent ensuite que ce n'est pas 5.000 € que nous devons mais 25.000 € et des poussières.
A quoi cela peut il correspondre ?
Crédit Foncier peut-il nous ficher une seconde fois et pour le même dossier ?
Merci pour votre aide et retour à ce sujet,
Bien cordialement.

Par **amajuris**, le **04/08/2016** à **14:33**

Bonjour,
S'il y a un autre incident de paiement non régularisé, votre créancier peut demander votre inscription au FICP.
salutations

Par **Visiteur**, le **04/08/2016** à **18:18**

Bonjour,
Oui, passé 5 an, l'inscription est tombée, mais tant qu'il y aura des impayés, cela recommencera !

Par **Lala2006**, le **04/08/2016** à **23:09**

Bonjour rnMerci pour vos réponses, je vais voir à quoi correspond les 25k€ j'ai entendu dire que C était peut être le pret à taux 0 qui n'aurait pas été remboursé. rnCdlt